Saint Pierre EN FAUCIGNY *Au carrefour de la ville et de la nature*

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE SAINT PIERRE EN FAUCIGNY (Haute-Savoie)

Nombre de Conseillers :	
en exercice	27
présents	17
votants	22

OBJET :

N°DCM2023-42

Réhabilitation/Extension ou reconstruction du groupe scolaire de Toisinges : Attribution du marché de maîtrise d'œuvre

Certifié exécutoire

Télétransmis en Sous Préfecture le 29/06/2023

Publié le 29/06/2023

Le Maire,
Marin GAILLARD

MAIRIE de ST PIERRE-en-FAUCIGNY 74 (Haute-Savoie)

L'an deux mille vingt-trois -----
le vingt-deux juin à dix-neuf heures le Conseil Municipal de la commune de SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY (74),
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en Mairie sous la présidence de M. Marin GAILLARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 juin 2023

PRESENTS : **Marin GAILLARD (Maire, Président)** ; Valérie BOUVIER, Daniel BUFFLIER, Laurence PARROT-SCHOPPHOFF, Guy DUJOURD'HUI, Jocelyne BURNIER, Anne-Dominique VAUDEY, Dominique SAULNIER, Véronique COTTON, Nicolas TRUBERT, Stéphane BOUVARD, Laure CHESSEL-BUTTAY, Gaëlle RANGHIERO, Arnaud BOUVARD, Fernand METRAL, Stéphanie CONTAT Alexandre CHUARD.

ABSENTS REPRÉSENTÉS procurations : Eddi ETIENNE, Jean-Claude BESSON, François GONON, Dominique CORNET, Alexandre PESSEY-GIROD.

ABSENTS : Hervé MILESI, Jean-Philippe LANSARD, Valérie CHAUVIGNÉ, Valentin VAUDEY, Léa LUTTRINGER (excusée).

SECRETAIRE : Jocelyne BURNIER est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que par délibération n°DCM2021-46 du 22 juillet 2021, le Conseil Municipal a décidé de s'engager dans un projet de réhabilitation, extension et/ou reconstruction du groupe scolaire de Toisinges compte-tenu de la vétusté du bâtiment, du besoin impératif de modernisation du groupe et également de l'accroissement de la population.

Ce projet a été mis en œuvre en concertation avec la C.C.P.R. avec qui une convention de désignation de maîtrise d'ouvrage et de financement a été signée.

L'analyse des besoins et la rédaction du programme ont été réalisés avec le concours de FLORES, Assistant à Maîtrise d'Ouvrage.
Le projet consiste à rénover et agrandir le groupe scolaire de Toisinges pour permettre d'accueillir :

- 4 classes maternelles ;
- 6 classe élémentaires ;
- Un service de restauration scolaire sur site ;
- Un accueil périscolaire dissocié pour les élémentaires et les maternelles.

Et créer des conditions de confort des usagers le tout en favorisant une démarche environnementale.

L'enveloppe financière affectée aux travaux est de 8,1 Millions d'euros HT (valeur mai 2022) porté par la commune et la C.C.P.R. chacun pour leur quote-part.

Les travaux sont prévus en site occupé avec une continuité de service et donc un phasage des opérations.
Un avis d'appel public à la concurrence a été lancé le 17 novembre 2022 pour un concours de maîtrise d'œuvre avec remise des candidatures pour le 22 décembre 2022.
47 dossiers de candidatures ont été examinés par le jury de concours réuni le 23 janvier 2023 et 3 candidats ont été invités à remettre une offre : Milk Architectes, 58 Bis Architectes et Atelier Catherine BOIDEVAIX, avec une date limite de remise des offres fixée au 26 avril 2023.
Le jury s'est à nouveau réuni le 01 juin 2023 en vue d'examiner les esquisses remises par chacune des 3 équipes autorisées à concourir. Un avis motivé a permis de classer les projets anonymisés selon les critères suivants :

- Qualité architecturale et intégration dans le site ;
- Respect du programme et qualités fonctionnelles du projet ;
- Qualité technique et prise en compte de l'environnement ;
- Adéquation du projet au cadre opérationnel.

A l'issue des présentations et temps d'échange, le jury a décidé de retenir le projet Atelier Catherine BOIDEVAIX et de le désigner comme lauréat du concours.
Il émane du groupement conduit par l'Atelier Catherine BOIDEVAIX, basé à Alex (74) et constitué des cotraitants Atelier Didier DALMAS, Bureau d'études PLANTIER, FRADET Ingénieries, GATEC, Luxuriance Conseil, Atelier Rez'On, Cuisine Ingénieries, VRD Conception ARA et Atelier Anne GARDONI.

La procédure de consultation ayant été conduite à son terme, le marché de maîtrise d'œuvre est soumis à l'approbation du Conseil Municipal sur les bases suivantes :

- Enveloppe prévisionnelle des travaux : 8.278.171 € HT
- Forfait provisoire de rémunération : 1.025.063,10 € HT
- Taux de rémunération : 12,66 %.

VU le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

VU le procès-verbal du jury de concours en date du 01 juin 2023 ;

Sur proposition du Maire,

Le Conseil Municipal, après discussion par 21 voix « Pour » et 1 abstention :

- Décide d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre relatif à la réhabilitation/extension ou reconstruction du groupe scolaire de Toisinges au groupement mené par l'Atelier Catherine BOIDEVAIX de Alex (74) et aux conditions de l'acte d'engagement ;

- Autorise le Maire à le signer et à procéder à toutes formalités et démarches s'y rapportant ;

- Décide de prévoir les crédits nécessaires à cette opération au budget de la commune.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
Marin GAILLARD

La Secrétaire,
Jocelyne BURNIER